

## ARRETE

Alternat  
Travaux sur chambre télécom  
Rue Grande - au niveau de la Place de l'Eglise

Le Maire d'OUZOUER SUR TREZEE (Loiret),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2213-1 et L2213-2,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande présentée par l'Entreprise CIRCET ERI5280 sise Route d'Aubusson 61100 SAINT GEORGES DES GROSEILLIERS, pour le remplacement de cadre et de tampons d'une chambre télécom sous chaussée, Rue Grande, au niveau de la Place de l'Eglise, avec empiètement des véhicules des équipes sur la chaussée,

Considérant qu'il convient de réglementer la circulation sur cette voie départementale et sous réserve de la délivrance d'une permission de voirie, pour les travaux à effectuer, par la Direction des Infrastructures Départementales de Sully sur Loire,

Considérant qu'il appartient au Maire de prendre toutes les mesures utiles dans l'intérêt de la sécurité et de la commodité du passage sur les voies publiques communales et à l'intérieur de l'agglomération,

N° 52/23

### ARRÊTÉ

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Pour les besoins des travaux précités, qui auront lieu à partir du 19 Juin 2023, pour une durée de 15 jours, Rue Grande, au niveau de la Place de l'Eglise, la circulation se fera par alternat, par feux tricolores, sur cette voie.

Le stationnement des véhicules sera interdit au droit et aux abords des travaux. Les piétons seront invités à emprunter le trottoir opposé.

Des panneaux réglementaires de signalisation visibles de jour comme de nuit seront installés, par le demandeur, au niveau du chantier et sur cette voie.

**ARTICLE 2** : Les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.

**ARTICLE 3** : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- au Commandant de la Brigade de Gendarmerie de BRIARE,
- au Chef du Centre de Première Intervention d'OUZOUER SUR TREZEE,
- au Responsable de l'Agence Territoriale de Sully sur Loire
- à l'entreprise CIRCET ERI5280, chargée de l'exécution des travaux.

*Fait à OUZOUER SUR TREZEE, le 9 juin 2023.*

*Le Maire,*  
*Député de Loiret*  
Pascal VATAN

